

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 18 DECEMBRE 2024 à 20 H 30**

Le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 12 décembre 2024.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

**Présents (Dix) :** M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, M. Jacques PRAT, Mme Catherine JEANTROUX, M. Jean-Marie DUPLAY, Mme Sandrine TAVERNIER

**Absents(tes) au moment du vote (Neuf dont six pouvoirs) :**

Mme Marion CHOFFEL (pouvoir donné à M. David LESUR)  
M. Pascal DANCETTE (pouvoir donné à Mme Marine MATA)  
M. Yves DELORME (pouvoir donné à M. Marc DELEIGUE)  
Mme Corinne CHABORD (pouvoir donné à Mme Linda LAURO)  
Mme Lucie DANCETTE (pouvoir donné à M. Guy VACHON)  
M. Jean-Pierre MALSERT (pouvoir donné à M. Jacques PRAT)  
Mme Nadine EUKSUZIAN  
Mme Martine BEGUE  
M. Régis BABOIS

**Secrétaire de séance :** M. David LESUR

**Délibération n° 2024.063 : Approbation et financement du projet d'aménagement d'un espace culturel à proximité de la bibliothèque de Sainte-Colombe**

Monsieur le Maire explique que suite aux travaux réalisés pour la rénovation de la Bibliothèque de Sainte-Colombe, l'aménagement d'un espace culturel au sein de l'ancienne bibliothèque et à proximité de la nouvelle s'avère nécessaire.

L'objectif est ainsi d'avoir une salle de réunion permettant d'organiser des événements culturels et notamment la réception d'écrivains et d'auteurs en lien avec la bibliothèque et ses bénévoles.

Une étude a été lancée et le coût des travaux est estimé à ce stade à 13 000 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

<i>Montant de l'opération</i>		
Dépenses	Montant HT	Montant TTC
Travaux	13 000,00 €	15 600 €
<b>Total</b>	<b>13 000,00 €</b>	<b>15 600 €</b>
<i>Demande de subvention</i>		
Recettes	Montant HT	% financement
Subvention Département du Rhône	3 900 €	30%
Subvention Etat (DETR)	6 500 €	50%
Autofinancement	2 600,00 €	20%
<b>Total</b>	<b>13 000,00 €</b>	<b>100%</b>

Compte tenu du coût du projet et de son intérêt pour la vie culturelle des habitants de Sainte-Colombe, il est donc proposé aux membres du conseil municipal d'approuver le projet de Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions possibles, et notamment auprès de l'Etat au titre de la DETR et du Département du Rhône au titre de l'Appel à Projets du Partenariat Territorial 2025.

**Vu** le Budget Principal de la commune,

**Considérant** qu'une subvention de l'Etat et du Département du Rhône sont nécessaires pour le financement de l'opération précitée,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le projet relatif à l'aménagement d'un espace culturel à proximité de la bibliothèque de Sainte-Colombe
- **SOLLICITE** une subvention du Département du Rhône au titre de l'Appel à Projets du Partenariat territorial 2025 de 3 900 € pour le financement des travaux précités
- **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la DETR d'un montant de 6 500 € pour le financement des travaux précités
- **APPROUVE** la dépense qui sera imputée sur la section d'investissement du budget communal
- **CHARGE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'attribution de ces subventions et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire

Pour extrait conforme,  
A Sainte-Colombe, le 18/12/2024

**Le Maire,**  
**Marc DELEIGUE**



*Transmis en Préfecture le : 19/12/2024*  
*Affiché le : 19/12/2024*